

## DASHBOARD AU 30.10.2020

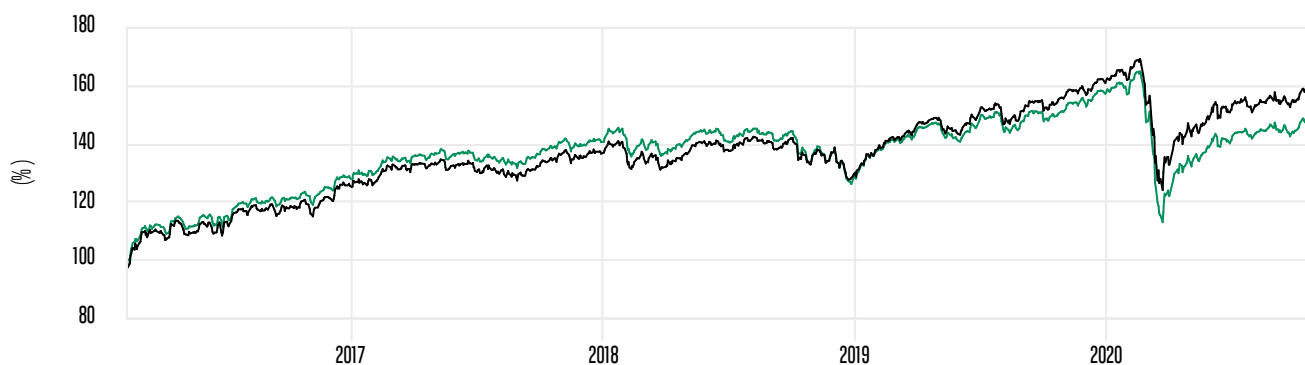
Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Diversifié	Indice de référence composé*	41	100
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Perf. annualisée sur 5 ans (2)
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <span>1</span> <span>2</span> <span>3</span> <span>4</span> <span style="background-color: black; color: white;">5</span> <span>6</span> <span>7</span> </div>	-9,19 % Indice de référence -5,18 %	0,55 % Indice de référence 3,81 %	0,00 % Indice de référence 0,00 %

\* 24.6% MSCI Europe (EUR) NR + 24.6% MSCI USA (EUR) NR + 8.2% MSCI Japan (EUR) NR + 8.2% MSCI Pacific ex-Japan (EUR) NR + 8.2% MSCI Emerging Markets (EUR) NR + 8.2% JPM GBI-EM Global Composite (EUR) RI + 9% Emprunt d Etat zéro-coupon Allemagne maturité 04/01/2036 (EUR) RI + 5.4% Emprunt d Etat zéro-coupon France maturité 25/10/2035 (EUR) RI + 3.6% Emprunt d Etat zéro-coupon Hollande maturité 15/01/2036 (EUR) RI

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

## PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



## Performances cumulées au 30.10.2020 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	-9,19	-0,90	0,70	5,87	-5,40	6,54	1,69	16,98	-
● INDICE DE RÉFÉRENCE	-5,18	-1,13	1,23	4,55	-1,84	14,12	12,04	28,21	-

## Performances calendaires au 30.10.2020 (en %)

	2019	2018	2017	2016	2015
● FONDS	22,37	-8,57	9,51	-	-
● INDICE DE RÉFÉRENCE	24,14	-5,06	8,76	-	-

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management

## POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

**Principales positions**

BNPP ACTIONS PME CLASSIC CAP I C	10,04
BNPP LOCAL EM BOND -I C	6,19
BNP P MSCI PACIF EXJAP EX CW ETF-E	6,16
BNPP CASH INVEST	5,57
VF-MTX SUST EM MK LDR-G	5,24
ELEVA EUROPEAN SELECTION FUND	4,33
BNP P MSCI JAPAN EX CW ETF ETF-E	4,16
BARINGS UMBRELLA	4,04
PICTET L-JAPAN EQ 130/30-IJPY	4,00
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.00 PCT 25-OCT-2035	3,56
<b>Nb de positions dans le portefeuille</b>	<b>41</b>

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.10.2020

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

## INDICATEURS DURABLES

Score ESG global

**55,90**

Indice de référence : 57,14

## CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale	Contrib. sociale	Contrib. gouvernance
Portefeuille	2,91	2,41	0,59
Indice de référence	3,30	2,91	0,92

## EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	101,94
Indice de référence	98,86

## COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	71,98 %
Couverture empreinte carbone	67,58 %

## Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même secteur sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). BNPP AM utilise pour cela de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à un niveau de référence de 50 auquel s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation.

## Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille. La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles. La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité. La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

## Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière.

## Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone parmi ceux qui sont éligibles à une telle évaluation d'après la méthodologie interne de BNPP AM. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités.

Pour plus d'information sur les indicateurs ESG, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>

## RISQUE

## Niveau de risque et de rendement

La note de risque et de rendement pour ce fonds est:



Risque faible=Rendement potentiellement plus faible

Risque élevé=Rendement potentiellement plus élevé

1 : risque le moins élevé; 7 : risque le plus élevé. SRRI : indicateur synthétique de risque et de rendement. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

## Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

## Fonds

Volatilité	14,59
Tracking Error	3,31
Ratio d'information	-1,00
Ratio de Sharpe	0,06
Sensibilité (poche obligataire)	2,11
Alpha	-3,66
Beta	1,18
R <sup>2</sup>	0,98

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

La catégorie de risque se justifie par l'investissement dans différentes classes d'actifs, avec une répartition standard des actifs se basant sur une représentation élevée des actifs à risque et une représentation plus faible des actifs moins risqués.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- **Risque de crédit**: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- **Risque Lié aux instruments dérivés**: l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

## DÉTAILS

Commissions		Chiffres clés		Codes	
Frais d'entrée max.	5,00%	VL	152,45	Code ISIN	FR0013057130
Frais de sortie max.	0,00%	12M VL max. (19.02.20)	176,07	Code Bloomberg	CAMG31C FP
Frais courants réels (30.09.19)	1,27%	12M VL min. (23.03.20)	120,70		
Commission de gestion max.	2,00%	Actif du compartiment (EUR mn.)	99,75		
		Première VL	106,72		
		Périodicité de calcul de la VL	Journalière		

## Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de SICAV CAMGESTION GÉNÉRATION de droit français
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Indice de référence	24.6% MSCI Europe (EUR) NR + 24.6% MSCI USA (EUR) NR + 8.2% MSCI Japan (EUR) NR + 8.2% MSCI Pacific ex-Japan (EUR) NR + 8.2% MSCI Emerging Markets (EUR) NR + 8.2% JPM GBI-EM Global Composite (EUR) RI + 9% Emprunt d Etat zéro-coupon Allemagne maturité 04/01/2036 (EUR) RI + 5.4% Emprunt d Etat zéro-coupon France maturité 25/10/2035 (EUR) RI + 3.6% Emprunt d Etat zéro-coupon Hollande maturité 15/01/2036 (EUR) RI
Domiciliation	France
Gérant	Olivier RETIERE
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 2

## GLOSSAIRE

### Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

### Beta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

### R<sup>2</sup>

Le coefficient de corrélation (R<sup>2</sup>) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

### Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

### Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

### Sensibilité (poche obligataire)

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

### Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

### Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

## DISCLAIMER

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet [www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com). Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

**BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - [www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com)**

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE : FR 76662042449 - Immatriculée à l'Orias sous le n° 07 022 735 - [www.bnpparibas.com](http://www.bnpparibas.com)  
11-12-002 Studio E&RE - Décembre 2019